

chaque menace, même lointaine, de cette maladie, qui reparut si souvent en France jusqu'en 1722, et causa tant d'effroi, elles mentionnent les rigoureuses mesures de préservation prises par les habitants.

La peste de 1573 paraît avoir limité son action aux provinces en proie à la famine en même temps qu'à la terreur et au découragement causés par la guerre. La réunion des circonstances les plus favorables au développement du typhus et qui l'ont constamment reproduit dans les temps modernes, autorise à croire qu'il s'agit bien de cette maladie dans les lugubres récits que les historiens nous ont laissés.

Docteur Léon Missol.